



Garde enfant avant passage au jaf

Par **amourestunreve**, le **30/04/2014** à **00:41**

Bonsoir,rnrnc'est un papa en détresses qui vous écrit ce soir, il y 20 jours que je n'ai pas vue mon petit garçon... Le mercredi 10 avril 2014, ma femme a téléphoné a notre assistante sociale du quartier, se plaignant de ne pas pouvoir rentrer a la maison du fait que ça gueules trop. Nous avons été convoqué à un entretien dans les locaux de mdsi du quartier et ma femme a commencé à dire que j' étais un très bon père, m' occupant très bien de mon petit garçon. Puis à di que je me drogué, ce qui n' Est pas vrai, que j' étais violent, que je l' Humilier et l' insulté. Me suis défendu en prétextant que ma femme prenait un traitement qu'elle a interrompu et qu'elle avait arrêté un suivie pour des troubles du comportement. Pour calmer le jeu, on m' a demandé de quitter pendant la semaine le logement conjugale et revenir le week-end m' occuper de mon petit garçon. Ce que g fait. Pendant mon absceance, elle a changé les verrous, g donc regagné mon domicile le vendredi soir et ma femme l' a abandonné pour violence conjugale. Depuis, je ne sais pas ou se trouve mon petit garçon. Je dois bien avouer, 3 choses que j' ai dit devant l' assistante sociale. Il y a un an et demi, ma femme n'a eu de cesse d'avoir une emprise psychologique sur moi du a une jalousie excessive, me questionne tous le temps sur mes trajet quand je met plus de temps que la normal, téléphoné a une commerçante du quartier pour une bise,etc... La première altercation a duré toute une nuit, elle a fait une crise hystérie et g du la maîtriser. Elle a porté plainte pour violence conjugale alors que c'était un état de nécessité... J'ai du faire un stage pour violence conjugale. 6 mois plus tard rebelote, pendant près d'une semaine, ma femme n'a pas arrêté de me harcelé pour la bise à la commerçante et un beau matin, j'ai vu rouge et lui ai mis une gifle. Cela, c'est passé il y a 3 mois. Cela fait maintenant près d' un an que je ne reconnais plus la femme que j' ai épousé... Elle prend un traitement pour des angoisse et somnifères pour dormir. Travail mais s occupe de moins a moins de notre enfant et de notre couple. Elle vient de porter plainte pour violence, en prétextant tous ce que je vous ai di auparavant et di que c moi qui la pousse au suicide. J'ai peu de témoignage a ce jour et vous avoue que je suis très inquiet pour mon fils et de ce qu' elle entreprends.j'ai plusieurs questions : bien sur, nous demandons tous les

deux la garde, mais a t elle le droit de m' empêcher de voir mon fils avant une ordonnance du juge, je n'ai eu que de brève nouvelle et ne sais pas dans quelles conditions, il vit, ne bafoue t elle pas mon droit le plus fondamental. J'ai peur pour l' équilibre de mon petit garçon à qui on a changer tous ses reperes car de plus, une semaine avant elle a licencié l asmat de notre enfant de 2 ans. Nous avons demandé le divorce tous les 2, elle pour faute et moi si il ya faute, elles sont partagés. J'ai très peur pour la suite des événements. Je vous remercie pour votre écoute et attends vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **30/04/2014** à **08:20**

Bonjour, en attendant la première audience du divorce, les deux conjoints doivent rester au domicile conjugal. Faites intervenir les forces de l'ordre pour rentrer chez vous. Quelque soit le motif, les violences conjugales sont in fait grave et punissable. Tant que le juge n'a pas pris une décision pour l'enfant, il doit être au domicile conjugal et vous avez tous deux le droit de le voir. Réunissez toutes les preuves que vous avez et pourrez avoir sur l'instabilité de votre femme en particulier des certificats médicaux, assistante sociale pour les présenter au juge par l'intermédiaire de votre avocat, cordialement

Par **amourestunreve**, le **03/05/2014** à **23:21**

Bonsoir,rnquelques brèves nouvelles de mon fils par mail, mais ma femme refuse toujours que je le vois. Je ne sais toujours pas ou il est, ni ou il se trouve ? Y a t'im un temps imparti ?rnmerci de votre réponse.

Par **Marion3**, le **12/05/2014** à **18:21**

Bonjour,rnrnAllez rapidement déposer une plainte (et non une main-courante)rnrnBon courage